

BAC PROFESSIONNEL MAINTENANCE DES VEHICULES OPTION VEHICULES PARTICULIERS



Un véhicule en panne ou accidenté et le mécanicien entre en scène. Il procède à l'examen du véhicule, fait des tests sur les divers éléments mécaniques, électriques ou électroniques, puis interprète les résultats obtenus. Une fois le diagnostic établi, il démonte les organes défectueux, remplace les pièces endommagées ou les remet en état. Puis, il effectue les différents réglages et procède aux essais avant les dernières mises au point.

FORMATION :

>> Durée et domaines d'enseignement :

Cette formation se déroule sous contrat d'apprentissage :

- En 3 ans : jeune sorti d'une classe de troisième.
- En 2 ans : être titulaire d'une Maintenance des véhicules option véhicules particuliers.

Durée Totale	1 ^{ère} année (Seconde)	2 ^{ème} année (Première)	3 ^{ème} année (Terminale)
1850 h	500 h	675 h	675 h

>> Alternance :

- En 1^{ère} année, les apprentis sont dans l'entreprise 2 semaines sur 3.
- En 2^e et 3^e année, les apprentis sont dans l'entreprise 1 semaine sur 2.

>> Programme de formation :

Domaine Général	Domaine Professionnel
<ul style="list-style-type: none">• Français• Histoire Géographie• Arts appliqués et cultures artistiques• Langue vivante• Education physique et sportive (EPS)	<ul style="list-style-type: none">• Etude de cas - Expertise technique• Technologie professionnelle• Mathématiques - Sciences• Analyse fonctionnelle• PSE (Prévention Santé Environnement)• Economie - Gestion• Pratique professionnelle

DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTION :

La profession recherche du personnel qualifié. et offre d'importantes opportunités d'emploi. Après quelques années d'expérience et des compétences en gestion et comptabilité, il est possible de reprendre une entreprise ou d'ouvrir sa propre entreprise.

Il peut aussi continuer son apprentissage à l'ESM avec un **CQP TEAVA**.

RECHERCHE D'ENTREPRISE :

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne vous informe sur les métiers de l'artisanat et sur les formations en apprentissage. Elle vous accompagne pour la recherche d'une entreprise et la réalisation de vos démarches liées au contrat d'apprentissage.

Ecole
Supérieure
des **M**étiers



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
HAUTE-GARONNE

ECOLE SUPERIEURE DES METIERS
Centre de Formation en Alternance
Chemin de la Pyramide - BP 25
31601 Muret cedex 1
Tél : 05 62 11 60 60
www.cm-toulouse.fr



Pour vous aider dans votre orientation :
le Centre d'Aide à la Décision : Tél : 05 61 10 47 64

Renseignements formations à l'ESM Muret :
Tél : 05 62 11 60 60 - Mail : esm@cm-toulouse.fr